

INFOCTRI

DANS CE NUMÉRO

Le sommet sur l'avenir du secteur forestier est reporté	2
Des cougars sud-américains dans nos forêts	2
Hommage à Bernhard Denneler	2
Aires protégées : Québec reporte l'objectif de 8 % à 2010	3
Midis de la foresterie de l'UQAT / Vidéoconférences du SCF	3
Nouvelle génération de poteaux de téléphone en vue...	4
Colloques et activités	4
Et de cinq...	5
Publications intéressantes	5

C'est avec beaucoup de plaisir que je prends la relève de Guylaine.

J'espère être à la hauteur de la qualité à laquelle Guylaine Bois vous a habitués.

Bonne lecture!



Christian Roy

Kyoto: les papetières font plus que leur part

L'industrie canadienne des pâtes et papiers a ramené ses émissions de gaz à effet de serre (GES) non pas à 6% sous la barre de 1990, comme le prévoit le protocole de Kyoto, mais à 43% sous la barre de 1990, un exploit qui prouve que des changements majeurs sont possibles dans les grands secteurs industriels.

Le bilan annuel que dresse cette année l'Association des produits forestiers du Canada (APFC) est tellement impressionnant qu'on pense spontanément, en le lisant, qu'il s'agit d'une erreur ou d'un savant écran de statistiques.

Vérification faite, il appert toutefois

que les membres de l'APFC ont globalement rejeté l'an dernier 7,5 millions de tonnes (mégatonnes ou Mt) de dioxyde de carbone (CO₂). En 1990, année de référence du protocole de Kyoto, les membres de cette association rejetaient un total de 13,5 millions de mégatonnes de CO₂. En ramenant leurs émissions à 7,25 Mt, les papetières se retrouvent donc à 43% sous la barre de 1990 et dépassent ainsi de 37 points l'objectif de Kyoto.

Cette performance a été atteinte grâce à la réduction globale de 45% des achats de combustibles fossiles, un des coûts principaux dans la fabrication de papier puisqu'il faut

beaucoup d'énergie pour l'assécher.

Le secret de cette réussite réside dans le remplacement d'une grande partie des combustibles fossiles par des écorces et des copeaux inutilisables, qu'on brûle désormais pour alimenter les chaudières à vapeur. Ces déchets, qui exigeaient autrefois d'être enfouis, sont désormais transformés en énergie, dont on tire parfois, en plus, de l'électricité qu'on revend aux réseaux publics avec profit.

À l'heure actuelle, selon le bilan de l'APFC, 60% de l'énergie utilisée dans ce secteur industriel provient de sources renouvelables. ■

Le sommet sur l'avenir du secteur forestier est reporté

L'ampleur et surtout l'importance des défis reliés à la relance de l'industrie forestière du Québec soulèvent un tel intérêt que les dirigeants du comité organisateur du Sommet sur l'avenir du secteur forestier qui devait avoir lieu en mars ont choisi de le reporter à l'automne. Cette décision permettra d'intégrer les intervenants qui ont manifesté l'in-

attention de se joindre à cette réflexion.

Les organisateurs sont surpris de constater jusqu'à quel point le secteur forestier constitue toujours un pilier important de l'économie du Québec, principalement dans les régions. Ils sont également conscients de l'utilité de ce sommet dans la pré-

paration des différentes politiques ministérielles sur l'industrie. Il s'agit d'un autre élément qui est entré en ligne de compte dans la décision de décaler l'événement de 7 ou 8 mois. Dans la même perspective, les organisateurs craignaient qu'un événement aussi important soit noyé dans l'actualité pendant la campagne électorale. ■

Source : Article de Louis Tremblay intitulé « Le sommet sur l'avenir du secteur forestier est reporté » paru le 16 février 2007 au cyberpresse.ca

Des cougars sud-américains dans nos forêts



Révélation étonnante apportée par l'analyse génétique des poils de cougars

recueillis dans l'est du Canada: la moitié des animaux dont l'origine a pu être établie ne descend pas de la sous-espèce locale mais vient plutôt d'Amérique du Sud! Depuis l'instauration d'un programme de dépistage des cougars à l'aide d'appâts olfactifs, 10 individus ont été formellement identifiés par le Laboratoire d'écologie moléculaire et d'évolution de François-Joseph Lapointe, au département de sciences biologiques de l'université de Montréal.

Première surprise concernant le cougar québécois: alors que plusieurs naturalistes ont cru que cet animal avait disparu du nord-est du

continent, l'équipe de chercheurs en a identifié dans sept régions au Québec. Les échantillons qui ont conduit à des analyses positives proviennent du Lac-Saint-Jean, de la Réserve faunique des Laurentides, du parc Forillon, de la Réserve faunique de Matane (mont Blanc), de la vallée Ruitter dans les monts Sutton, d'East Hereford (près de Coaticook) et de l'Abitibi.

L'analyse génétique réservait une autre surprise de taille. Des 10 cas confirmés au Québec et au Nouveau-Brunswick, 8 échantillons étaient suffisamment en bon état pour qu'on puisse déterminer l'aire de provenance du cougar. L'analyse montre que quatre de ces animaux sont nord-américains. Les quatre autres sont d'origine sud-américaine.

Troisième élément de surprise, les cougars exotiques n'ont pas tous

été découverts dans la même région: l'un vient de la vallée Ruitter, un deuxième du Nouveau-Brunswick, un troisième de l'Abitibi et un quatrième du Lac-Saint-Jean.

Mais comment des cougars sud-américains ont-ils pu se retrouver sous nos latitudes? Le professeur Lapointe écarte l'hypothèse de la migration, qui lui paraît hautement improbable. « Notre hypothèse, c'est qu'il s'agit d'animaux domestiqués, importés par des collectionneurs d'espèces exotiques qui les ont relâchés dans la nature, soutient-il. Dans les années 70, la loi est devenue plus sévère à l'endroit des propriétaires d'animaux exotiques. La possession de certaines espèces a même été interdite. Des propriétaires ont sans doute préféré les remettre en liberté. » ■

Source : Article de Daniel Baril intitulé « Des cougars sud-américains dans nos forêts » dans le [Bulletin IForum](http://bulletin.iforum.com) Volume 41 N° 20 le 12 février 2007

Hommage à Bernhard Denneler

L'équipe de foresterie de l'UQAT a rendu hommage le 20 février à un collègue, le chercheur Bernhard Denneler, décédé en janvier dernier. Une plaque à sa mémoire a été apposée à l'entrée du laboratoire de dendrochronologie de la Station de la Forêt d'enseignement et de recherche du Lac-Duparquet, que M. Denneler avait lui-même conçu et dont il a été le premier directeur. La cérémonie s'est déroulée en présence du frère et des parents de M. Denneler ainsi que de nombreux collègues, amis et représentants de l'UQAT. ■

Source : Communiqué de presse publié par l'UQAT le 21 février 2007

Aires protégées : Québec reporte l'objectif de 8 % à 2010

Québec reporte à 2010 l'objectif de protéger 8 % des aires protégées de son territoire, mais ce pourcentage reflétera cette fois-ci les normes internationales qui remplaceront les normes controversées «made in Québec».

C'est ce qu'a annoncé le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Claude Béchar, qui a aussi annoncé la création du registre prévu par la loi pour définir sans ambiguïté les différentes aires protégées du Québec, leur superficie, leurs limites et leurs divers statuts. Le registre est situé sur le site Internet du ministère (mddep.gouv.qc.ca).

Sur les 79 891 km² de territoire bénéficiant d'une protection quelconque au Québec, 62 965 km², soit 79 %, ont un statut temporaire, contre 16 926 km² qui ont un statut permanent. Dans le cas des projets

d'aires protégées mis en réserve temporaire, Québec doit les soumettre à une audience publique et éventuellement statuer sur leur sort. C'est dans un exercice semblable que, par exemple, l'aire protégée des lacs Johannes-Vaudray, au Témiscamingue, a perdu en cours de route la moitié de la surface recommandée par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

L'adoption officielle par Québec des normes de l'Union internationale de la conservation de la nature (UICN) a mis fin à un long débat. Toutefois, en adoptant des normes reconnues internationalement, Québec a ramené hier le pourcentage d'aires jusqu'ici protégées de 5,8 % à 3,9 % de son territoire.

Pour compenser la diminution du pourcentage de ses aires protégées en raison des nouvelles normes,

Québec a mis hier en réserve 13 955 km² de nouveaux territoires pour éventuellement leur octroyer des statuts de protection. Avec les ajouts d'hier, le pourcentage -- cette fois-ci conforme aux normes internationales -- a immédiatement remonté de 0,82 % pour atteindre 4,79 % de l'ensemble du territoire québécois.

Parmi les nouveaux territoires mis en réserve, on note un ajout de 7541 km² à l'actuelle réserve du parc national des lacs Guillaume-Delisle et des deux lacs à l'Eau Claire, formés par d'impressionnants impacts de météorites. On retrouve aussi dans les nouveaux territoires mis en réserve l'éventuel parc Albalnel-Témiscamie-Otish, la Seigneurie du Triton et la réserve d'Opémican, au Témiscamingue. ■

Source : Article de Louis-Gilles Francoeur intitulé « Aires protégées : Québec reporte l'objectif de 8 % à 2010 » paru le 16 février 2007 dans le journal [Le Devoir](#)

Midis de la foresterie de l'UQAT / Vidéoconférences du SCF

Il est possible de visionner les Midis de la foresterie à partir des différents campus de l'UQAT et de certaines universités. Les conférences du Service canadien des forêts ne seront présentées qu'à Rouyn-Noranda et Val-d'Or. Pour assister aux conférences à Rouyn-Noranda, il suffit de vous présenter au local 4136 du CEGEP. Dans les autres villes, vous devez vous inscrire auprès de Marie-Eve Sigouin au (819) 762-0931 poste 1285 ou au chaireafd@uqat.ca



13 mars 2007 de 12h00 à 13h00

Économie, environnement, changements climatiques : la génétique, une lueur au bout du tunnel !

Conférencier : André Rainville, DRF, MRNF



20 mars 2007 de 12:00 à 13:00

Exploitation et protection de la forêt: perspectives historiques

Conférencier : Stéphane Castonguay, UQTR



22 mars (Jeudi) 2007 de 12:00 à 13:00

Coupes partielles et coupes totales d'un point de vue faunique : bonnes coupes, « bad » coupes ?

Conférencier : Louis Imbeau, Chaire AFD, UQAT

Nouvelle génération de poteaux de téléphone en vue...

La compagnie Valbois au Lac St-Jean vient de faire breveter un procédé qui permettrait de construire une pièce de grande dimension en bois lamellé/collé. Le projet de la compagnie québécoise est de créer une nouvelle génération de poteaux de téléphone fabriqués en bois d'ingénierie qui pourrait envahir le marché nord-américain d'ici deux ans. Le président de Valbois, Jacques Girard, estime à 3 millions le nombre de poteaux vendus en Amérique du Nord. « On constate une pénurie de billes de grandes dimensions. La rareté fait que le prix explose » explique Jacques Girard. La compagnie offrirait un produit de remplacement moins cher principalement pour les

poteaux de plus de 40 pieds de long. La construction d'une usine n'est toutefois pas pour demain. De nombreuses étapes devront être franchies au préalable. Un prototype sera toutefois développé prochainement.

Le procédé pour construire ces poteaux fonctionne comme les blocs Lego. Les planches lamellées/collées et jointées permettent de construire des pièces de différentes épaisseurs. « Il suffit de coller les différentes planches pour créer un poteau selon la dimension voulue ». De plus, un orifice serait percé au centre du poteau. Percer un trou au centre du morceau de bois amène plusieurs

avantages. « Nous pourrions passer des fils à l'intérieur. Aussi on pourrait glisser un tuyau pour renforcer la pièce. Ainsi, on sera capable de remplacer une partie du poteau si jamais il s'abîmait » explique Jacques Girard.

Ce projet symbolise parfaitement ce que souhaite réaliser la MRC du Domaine-du-Roy en transformation du bois. « Il y a beaucoup de génie dans ce projet de poteau de téléphone. On fabrique un produit « high-tech » avec du bois déclassé. De plus, on va permettre aux compagnies locales d'assurer leur développement » explique le préfet Jacques Généreux. ■

Source : Article de Louis Potvin intitulé « Valbois conçoit un procédé novateur » paru le 24 février 2007 dans le journal Le Quotidien

Colloques et activités

COLLOQUE SUR LA LUTTE BIOLOGIQUE ET INTÉGRÉE : PROTÉGER LA FORÊT...NATURELLEMENT

Du 19 au 21 mars à l'Hôtel le Georgeville de St-Georges de Beauce

Pour plus d'information, visiter le www.scf.rncan.gc.ca/subsite/luttebiol

COLLOQUE : BOIS DANS LA CONSTRUCTION ÉCOLOGIQUE ET TRAÇABILITÉ DES PRODUITS FORESTIERS

Du 20 au 21 mars à l'Hôtel Rimouski de Rimouski

Pour plus d'information, visiter le www.quebecwoodexport.com/seminaires/seminaires.htm

RANDONNÉE EN RAQUETTES ET VIN ET FROMAGE

Le 24 mars au Centre éducatif forestier du Lac Joannès

Pour plus d'information, visiter le babillard du CTRI au www.ctri.qc.ca

SYMPOSIUM SUR LA VALORISATION DE LA BIOMASSE FORESTIÈRE ET DES RÉSIDUS DE TRANSFORMATION

Du 18 au 19 avril à l'Hôtel Forestel de Val-d'Or

Pour plus d'information, visiter le www.quebecwoodexport.com/seminaires/seminaires.htm

Et de cinq...



La Régie de l'énergie a accordé à Hydro-Québec Distribution une cinquième hausse des tarifs d'électricité en quatre ans. Cette nouvelle hausse représente un ajustement annuel de 1,9% en moyenne et sera effective à partir du 1er avril 2007. Hydro-Québec Distribution avait réclamé une hausse de 2,8%. Depuis 2004, l'ensemble des consommateurs québécois doivent déboursier près de 13% de plus pour leur électricité. En comparaison, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 8,4% durant cette même période.

Si la facture peut sembler salée pour certains consommateurs, l'augmentation est encore plus difficile à avaler pour certains secteurs économiques.

L'industrie papetière québécoise connaît une crise majeure sans précédent qui a débuté sensiblement à la même période. Depuis, elle a vu sa facture énergétique grimper. Maintenant, c'est près de 90 millions \$ de plus par année qu'elle doit ajouter pour son électricité. Auparavant, le coût de l'électricité était considéré comme un avantage concurrentiel au Québec.

«Plusieurs membres du CIFQ nous signalent que leurs usines américaines paient maintenant moins cher l'électricité que celles du Québec», a déclaré M. Pierre Vézina, directeur Énergie au Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ). «Des aménagements sont nécessaires pour rendre nos usines plus compétitives. Le financement des tarifs d'électricité du secteur résidentiel par les entreprises est-il logique dans une société où on vise la

création d'emplois et de richesses?», a-t-il poursuivi.

Par contre, certains aspects de cette décision semblent positifs selon le CIFQ, notamment la révision de l'interfinancement des coûts d'approvisionnement postpatrimoniaux, mais également l'amélioration de l'efficacité de la société d'État. Dorénavant, le contrôle des charges d'exploitation fera partie des préoccupations de la Régie et des intervenants.

Enfin, la Régie réitère sa préoccupation quant à la stabilité des tarifs. Pour les entreprises, la prévisibilité et la stabilité des tarifs sont des aspects plus que souhaitables dans la conduite de leurs affaires. Les politiciens, les régisseurs et les dirigeants d'Hydro-Québec doivent comprendre l'importance de ces enjeux pour le développement d'un bon climat d'affaires au Québec. ■

Source : Communiqué de presse du Conseil de l'industrie forestière du Québec le 1^{er} mars 2007 <http://www.cifq.qc.ca/>

Publications intéressantes (cliquer sur le titre - PDF)

- ① Thiffault, N. 2006. [Remise en production des landes éricacées : Résultats de quinze ans d'un essai sylvicole sur la Côte-Nord](#). Notes de recherche forestière n° 132. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de la recherche forestière. 12 p. (3,5 Mo)
- ② Moore, J.-D. et R. Ouimet. 2006. [Le chaulage : un traitement pour revigorer l'érable à sucre](#). Avis de recherches forestières n° 5. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de la recherche forestière. 2 p. (492 Ko)
- ③ Poulin J.-F., Jolicoeur H., Canac-Marquis P. et Larivière S. 2006. [Investigation sur les facteurs à l'origine de la hausse de la récolte de pékans \(*Martes pennati*\) au Québec depuis 1984](#). Ministère des Ressources naturelles et de la faune, Direction du développement de la faune et Université du Québec à Rimouski, Département de biologie et des sciences de la santé. 71p. (1,95 Mo)



**Centre technologique
des résidus industriels**

Christian Roy, biol.
Agent faune-forêt
341, rue Principale Nord
Amos (Québec) J9T 2L8
Téléphone : (819) 732-8809 poste 8329
Télécopie : (819) 732-8805
ctri.amos@cegepat.qc.ca
christian.roy@cegepat.qc.ca

**Un lien direct avec
votre milieu forestier**

